



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
189 Prince William St Rm 405  
189, rue Prince William, pièce 405  
Saint-John, NB E2L 2B9  
Bid Fax: (506) 636-4376

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Saint John, NB (STJ)  
189 Prince William St., Rm 405  
189, rue Prince William, Pc 405  
St. John, NB E2L 2B9

<b>Title - Sujet</b> Liquid Chroma. Mass Spectrometer	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> K8B11-180219/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> K8B11-180219	<b>Date</b> 2017-08-16
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$STJ-005-4154	
<b>File No. - N° de dossier</b> STJ-7-40038 (005)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2017-08-22</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Atlantic Daylight Saving Time ADT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Lomax (STJ), Sandra	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> stj005
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (506) 636-4362 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (506) 636-4376
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

La présente modification n° un (1) à l'appel d'offres est émise pour inclure l'addenda n° un (1) qui suit.

L'addenda suivant aux documents d'appel d'offres entre en vigueur immédiatement. Il fait partie intégrante du dossier d'appel d'offres.

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**

### **Question et Réponses**

#### **Question 1.**

En ce qui concerne la spécification # 1.2.5 pour le spectromètre de masse à triple quadripôle QQQ - Le SM doit avoir une vitesse de balayage maximale de 16000 Da/s, est-ce que l'acheteur considèrera la modification suivante? Le spectromètre de masse doit démontrer des vitesses de balayage maximales >12000 Da/s et des modes plus rapides permettant une expérience jusqu'à 20000 Da/s. Décrivez comment la spécification a été réalisée et la couverture de la gamme m/z possible.

Raisonnement : les pics d'analyte optimisés en chromatographie moderne élue pour une méthode LC avec une largeur de pic de 4 à 8 s. Les mesures SRM résultantes sont obtenues avec des paramètres bien définis pour ces temps d'élution et un temps de séjour qui peut-être aussi bas que 1ms. La différence en performance par rapport à l'intégrité des pics de SRM obtenu avec un instrument ayant une vitesse de balayage de 12000 comparé à un de 16000 Da/s ne fournit pas plus de points dans un pic étroit et bien planifié. Ceci n'apporte pas non plus un bénéfice significatif pour le nombre total de transition SRM. Nous recommandons de réviser et d'inclure une spécification d'indicateurs de mesure de sensibilité et de compromis de couverture de la gamme m/z pour en augmentant la vitesse de balayage de >12000 Da/s -20000

#### **Réponse 1.**

Nous voulons garder la spécification 1.2.5 comme elle est: Le SM doit avoir une vitesse de balayage maximale d'au moins 16000 Da/s.

*Note : le vendeur doit fournir la définition et les conditions permettant d'obtenir la vitesse de balayage spécifiée*

Le but de demandé la définition et les conditions permettant d'obtenir la vitesse de balayage de 16000Da/s ou plus élevé est justement pour couvrir la suggestion « Décrivez comment la spécification a été réalisée et la couverture de la gamme m/z possible ».

#### **Question 2.**

En ce qui concerne la spécification # 1.2.16 pour le spectromètre de masse à triple quadripôle QQQ - ... doit aussi permettre le déclenchement à partir d'un seuil d'une transition SPR pour suivre un minimum de 6 autres transitions SPR quand ce seuil est atteint. Est-ce que l'acheteur considèrera la modification suivante? Le système d'acquisition des données doit permettre l'acquisition en mode distribution SPR dynamique plutôt qu'en mode domaines de temps pour plus de 1200 transitions lors d'une même analyse et doit aussi permettre le déclenchement à partir d'un seuil d'une transition SPR pour suivre un minimum de 3 SPR quand ce seuil est atteint.

Raisonnement : Le déclenchement de 3 autres transitions SPR lorsque la transition SPR primaire atteint un seuil spécifié, procure suffisamment d'information sur la caractéristique de masse de la molécule. De plus, cet équilibre d'une transition primaire et de 3 transitions de qualification pour rapporter des données de mesure quantifié est largement adopté comme pratique standard en bioanalyse par CL-SM

## Réponse 2

Nous ne voulons pas la changer. Pour recherche dans une bibliothèque et la confirmation de composé, plus d'information nous pouvons obtenir sur le composé, plus confiants nous seront avec l'identification.

## Question 3

En ce qui concerne la section 1.4 Équipement pour le sous-système informatique d'exploitation et de traitement des données spécification # 1.4.4 – RAM de 16 Go. Nous demandons de réviser la spécification pour indiquer RAM de 8 Go (ou plus)

Raisonnement : Les ordinateurs fournis pour opérer les instruments de spectrométrie de masse sont soumis à des évaluations pour validé la stabilité et la spécification de cette configuration. Un ordinateur avec 8 Go de RAM a un niveau de performance acceptable. L'acheteur peut-être assuré que les vendeurs pouvant soumissionner couvrant les instruments de haute sensibilité, de haute performance et qui rencontreront les spécifications auront correctement testé l'ordinateur fournie pour permettre l'acquisition et le traitement de données.

## Réponse- 3

Nous voulons garder 16 Go (ou plus) de Ram. Nous voulons nous assurer de pouvoir faire plusieurs tâches sur l'ordinateur et d'utilisé d'autre programme d'ordinateur si nécessaire.